

Un nouveau dispositif « Devoirs Faits »

Le collège reconstruit son dispositif « Devoirs faits ». Une première **période du mercredi 11 mars au jeudi 16 avril 2020** accordera des temps nouveaux, notamment aux classes qui ne pouvaient en bénéficier jusque-là.

Le dispositif « Devoirs faits » occupe trois créneaux : « S3 » et « S4 » les lundis, mardis et jeudis et « M2 » les mercredis. Les élèves présents en « S4 » (de 16h50 à 17h45) seront invités à vérifier qu'un service de bus existe bien à 17h50-18h00 pour leur retour à domicile ou que leur famille peut venir les chercher.

Il vous sera désormais nécessaire, en tant que responsable de votre enfant, d'inscrire celui-ci à l'aide du coupon ci-contre à remettre à la vie scolaire.

Le nombre de participants sera limité en fonction des adultes disponibles.

Un contrôle des présences sera effectué.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
M2			6 ^E 3 semaine A 6 ^E 1semaine B	
S3 15h30-16h40	6 ^E 2	6 ^E 3 semaine B 6 ^E 1 semaine A 6 ^E 6		6 ^E 4 5 ^E 1
S4 16h50 – 17h45	5 ^E 4 4 ^E 2 4 ^E 3	5 ^E 3 4 ^E 1 4 ^E 4 3 ^E 1		5 ^E 2 3 ^E 2 3 ^E 3 3 ^E 4

Vous serez informé de l'intégration de votre enfant dans ce dispositif le plus rapidement possible.

Nom :

Prénom :

classe :

Merci de bien vouloir inscrire mon enfant, dans la limite des places disponibles au dispositif « Devoirs Faits ».

Melle, le

Signature :